



municipalité régionale  
de comté de manitouagan

## Grille d'information détaillée

### TIRAGE AU SORT DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE 2018

Nom du tirage : lac des Îles (route 389)

Code de tirage : TE0905

Nombre de terrains : 1

#### Proximité du plan d'eau

Riverains	X
Semi riverains	
Non riverains	

#### Type d'attribution

Location	X
Vente	

### DESCRIPTION DES TERRAINS

#### Localisation

Région administrative : Côte-Nord

MRC : Manicouagan

Municipalité : Rivière-aux-Outardes

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : Bassin Rivière-Manicouagan, parti non divisée

ZEC : hors ZEC

Feuillet cartographique (BDTQ 1/20 000) : 22F15-200-0201

#### Accès

Trajet : Faire 1h15 de Baie-Comeau jusqu'au kilomètre 112.5 sur la route 389 direction nord. Par la suite, prendre à gauche sur un chemin de gravier et faire 60 mètres pour accéder à la mise à l'eau pour se rendre aux terrains.

Accessibilité/Moyen de transport : Camion, bateau

#### Caractéristiques physiques du plan d'eau

Superficie (ha) : 203

Longueur (m) : 2 200

Largeur (m) : variable

#### Caractéristiques fauniques

Zone de chasse : 18

Principales espèces pêchées : Omble de fontaine

#### Terrain

Dimension (m) x (m) : 50m x 80m

Superficie (m<sup>2</sup>) : 4000 m<sup>2</sup>

Infrastructures disponibles :

Arpentage/Lotissement : piqueté, rubané

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le locataire d'une terre à des fins de villégiature ne peut y construire ou y installer qu'une seule habitation. Il peut cependant y ériger des dépendances comme un garage, une remise ou un cabanon.
- L'habitation ne peut être construite qu'à au moins 15 m de la limite des hautes eaux.
- Le locataire ne peut aménager qu'une seule voie d'accès à l'habitation sur la terre louée. L'emprise de cette voie d'accès, construite aux frais du locataire ne peut avoir plus de 6 m de largeur. En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC ou la municipalité peut exiger, lors de la demande d'un permis de construction, « une étude de caractérisation du site et du terrain naturel » réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel.
- Les activités sur les terres du domaine de l'État sont nombreuses et doivent être exercées en tout respect des droits légitimes des autres utilisateurs. Dans cet esprit de cohabitation harmonieuse et respectueuse, prenez note que, dans certaines régions du Québec, les terres du domaine de l'État sont susceptibles d'être fréquentées par des membres de communautés autochtones reconnues par le gouvernement du Québec à des fins d'activités alimentaires, rituelles ou sociales.
- [Information générale sur la location et la vente d'emplacement de villégiature](#)

## COÛTS PAR TERRAIN

### Terrain offert en Location

Le loyer et les frais devront être payés en totalité en argent comptant ou par chèque lors de la séance d'attribution des terrains.

Le bail est signé le jour de la séance d'attribution et il entre en vigueur le premier jour du mois suivant. Le loyer sera ajusté à chaque année conformément à la réglementation en vigueur.

No de terrain	Superficie (M <sup>2</sup> )	Loyer annuel	Frais d'ouverture de dossier*	Frais d'administration*	Frais de mise en valeur *	TOTAL*
01	4 000 m <sup>2</sup>	291 \$	127.62 \$	387.47 \$	899.10 \$	1705.19 \$

\* Les montants incluent la TPS et TVQ.

## **COORDONNÉES UTILES**

### **Information sur ce tirage au sort**

Terrain, prix de vente, attribution, conditions de vente etc.

MRC de Manicouagan

768, rue Bossé

Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6

Téléphone : 418-589-9594

Télécopieur : 418-589-6383

Courriel : [info@mrcmanicouagan.qc.ca](mailto:info@mrcmanicouagan.qc.ca)

Site Internet : [www.mrcmanicouagan.qc.ca](http://www.mrcmanicouagan.qc.ca)

### **Travaux sur les terres du domaine de l'État**

(Permis de coupe de bois, construction ou aménagement d'un chemin d'accès à son terrain et droits de passage)

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Unité de gestion Manicouagan-Outardes

Secteur forêt

1290, boulevard Laflèche

Baie-Comeau (Québec) G5C 3B2

Téléphone : 418-295-4567

Télécopieur : 418-589-5712

### **Activités fauniques**

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Protection de la faune

20, boulevard Comeau, bureau 2.10

Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A8

Téléphone : 418-294-8138

Télécopieur : 418-294-8021

### **Permis de construction et**

#### **Permis de construction d'un quai**

MRC de Manicouagan

768, rue Bossé

Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6

Téléphone : 418-589-9594

Télécopieur : 418-589-6383

Courriel : [info@mrcmanicouagan.qc.ca](mailto:info@mrcmanicouagan.qc.ca)

Site Internet : [www.mrcmanicouagan.qc.ca](http://www.mrcmanicouagan.qc.ca)

### **Produits d'information géographique** (Feuillets cartographiques)

MRN - Géoboutique Québec

Téléphone : 1 877 803-0613

Télécopieur : 418 646-6706

Courriel : [geoboutique@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:geoboutique@mrnf.gouv.qc.ca)

Site Internet : <http://geoboutique.mrnf.gouv.qc.ca/>